Portrait des travailleurs dans les MRC de l'Abitibi-Témiscamingue, 2002 à 2014



Sommaire

	Page
Portrait pour chacune des MRC de l'Abitibi-Témiscamingue.	3
MRC de Témiscamingue	
Ville de Rouyn-Noranda	8
MRC d'Abitibi-Ouest	13
MRC d'Abitibi	18
MRC de la Vallée-de-l'Or	
Vue d'ensemble en 2014	28
Répartition des travailleurs selon les groupes d'âge	
Taux de travailleurs selon le sexe	
Taux de travailleurs selon le groupe d'âge	30
Revenu d'emploi moyen	31
En conclusion.	36

Les informations présentées dans ce document proviennent de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), qui a exploité les données fiscales des particuliers provenant de Revenu Québec, pour les années 2002 à 2014. Par conséquent, ces données ne peuvent être comparées à celles provenant de l'Enquête sur la population active ou encore de l'Enquête nationale sur les ménages (ou du recensement) de Statistique Canada.

Le nombre de travailleurs est ici estimé en fonction des montants déclarés par chaque particulier à Revenu Québec. Ainsi, un travailleur correspond à la part qu'occupent les revenus d'emploi et d'entreprise déclarés par un particulier sur la somme de ses revenus d'emploi, d'entreprise, d'assurance-emploi, d'aide financière de dernier recours et de retraite. Par exemple, un particulier qui a déclaré 20 000 \$ en revenus d'emploi et 20 000 \$ en revenus d'assurance-emploi n'est considéré en emploi que la moitié de l'année. Il est donc comptabilisé comme 0,5 travailleur. À l'inverse, un particulier qui a déclaré uniquement des revenus d'emploi ou d'entreprise compte pour 1,0 travailleur. Les résultats présentent donc les travailleurs en terme d'équivalent temps complet (ETC). Cela pourrait donc engendrer une légère sous-estimation du nombre réel de personnes en emploi.

Le revenu d'emploi comprend les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les corrections des revenus d'emploi, les autres revenus d'emploi, les prestations d'assurance salaire, les prestations du Programme de protection des salariés (PPS), les prestations du Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) ainsi que les revenus nets des entreprises individuelles, incluant les revenus provenant d'une société de personnes. Sont soustraites du revenu d'emploi les dépenses et déductions liées à l'emploi.

L'ISQ a publié les résultats par MRC ainsi que pour l'ensemble du Québec. Cependant, les données pour l'Abitibi-Témiscamingue, comme entité régionale, ne sont pas disponibles. Il faut également noter que les données de 2014 sont provisoires.

Portrait pour chacune des MRC de l'Abitibi-Témiscamingue

MRC de Témiscamingue

En 2014, le Témiscamingue comptait un peu moins de 6 200 travailleurs (ETC), soit environ 3 200 hommes et 2 900 femmes âgés de 25 à 64 ans. Les hommes représentaient donc 53 % de l'ensemble des travailleurs dans ce territoire, contre 47 % de femmes. Comme l'illustre la figure 1, les jeunes de 25 à 34 ans formaient 22 % de l'ensemble des travailleurs. Un travailleur sur quatre (25 %) était âgé de 35 à 44 ans, alors qu'environ un travailleur sur trois (31 %) était âgé de 45 à 54 ans. Enfin, 23 % des travailleurs dans ce territoire avaient de 55 à 64 ans.

Répartition (en %) des travailleurs selon le groupe d'âge,
MRC de Témiscamingue, 2014

55-64 ans
1 383 travailleurs
22,5%

35-44 ans
1 514 travailleurs
24,6%

Figure 1

La figure 2 permet d'observer les variations du taux de travailleurs i selon le sexe, de 2002 à 2014.

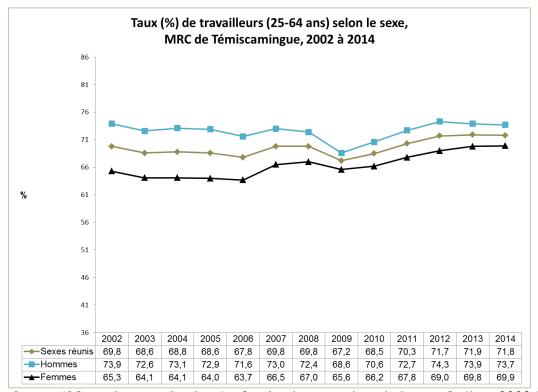


Figure 2

Source : ISQ, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec, 2002 à 2014.

Après s'être maintenu dans l'ensemble entre 69 % et 70 % depuis 2002, le taux a connu une baisse importante en 2009, en diminuant à 67 %. Cette période correspond aux graves difficultés économiques qu'ont connues plusieurs pays occidentaux, dont le Canada. Par la suite, le taux s'est accru et il s'est stabilisé à près de 72 % au cours des trois dernières années disponibles. Chez les hommes, après une légère tendance à la baisse de 2002 à 2008, la crise économique a entraîné en 2009 une diminution plus marquée du taux. Par la suite, il a augmenté jusqu'en 2012, puis il s'est stabilisé à environ 74 %. Chez les femmes, la diminution de 2009 est également observable, quoique beaucoup moins importante. Toutefois, de 2002 à 2014, le taux a plutôt connu une tendance générale à la hausse, passant de 65 % à 70 %.

Le taux de travailleurs correspond au nombre de travailleurs de 25 à 64 ans divisé par le nombre de particuliers de 25 à 64 ans ayant produit une déclaration de revenus à Revenu Québec, multiplié par 100.

La figure 3 présente les variations du taux de travailleurs, sexes réunis, en fonction des quatre groupes d'âge, de 2002 à 2014. Règle générale, une certaine hausse du taux est observée peu importe le groupe d'âge durant cette période. Ainsi, chez les travailleurs de 25 à 34 ans, il est passé de 75 % à 81 %. Chez ceux de 35 à 44 ans, une hausse de 5 points a fait augmenter le taux de 78 % à 83 %. La hausse fut moins importante chez les travailleurs de 45 à 54 ans, le taux passant de 75 % à 79 %. Finalement, c'est chez les travailleurs de 55 à 64 ans que l'augmentation a été la plus impressionnante, le taux croissant de 41 % à 52 %.

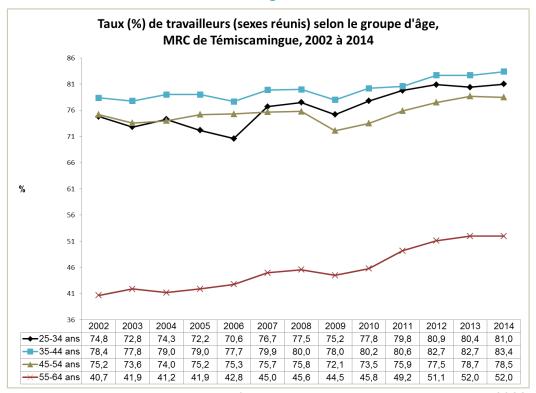


Figure 3

Source : ISQ, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec, 2002 à 2014.

De plus, la figure 3 démontre bien que le groupe des 55 à 64 ans se démarque, en affichant un taux beaucoup plus bas que les trois autres groupes d'âge. Alors que le taux chez ces derniers oscille entre 78 % et 83 % au cours des dernières années, celui des 55 à 64 ans se situe davantage dans les 50 %. Cette situation reflète possiblement les départs à la retraite avant l'âge officiel de 65 ans, plus nombreux dans ce groupe d'âge.

En ce qui concerne le revenu d'emploi moyen des travailleurs (25 à 64 ans), celui-ci a eu tendance à augmenter de façon générale entre 2002 et 2014 dans ce territoire. En effet, comme l'illustre la figure 4, il est passé d'un peu plus de 31 000 \$ en 2002 à près de 43 500 \$ en 2014. Cela représente une hausse de 38 % en 12 ans.

Revenu d'emploi moyen (\$) des travailleurs (25-64 ans) selon le sexe, MRC de Témiscamingue, 2002 à 2014 66 000 61 000 56 000 51 000 46 000 \$ 41 000 36 000 31 000 26 000 2002 2003 2004 2005 2006 2007 2008 2009 2010 2011 2012 2013 2014 -Sexes réunis 31 261 31 152 32 464 32 961 32 411 33 972 35 504 35 072 37 054 39 492 41 861 42 041 43 290 37 147 37 223 38 221 39 197 37 973 39 807 42 050 40 346 43 304 46 485 49 522 48 888 50 462 25 314 25 268 25 705 27 040 27 771 28 836 29 647 31 257 32 763 34 022

Figure 4

Source : ISQ, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec, 2002 à 2014.

Chez les hommes, le revenu d'emploi moyen se situait à environ 37 000 \$ en 2002. Il atteignait un peu plus de 50 000 \$ en 2014, soit une augmentation de 36 % durant cette période. Chez les femmes, de 23 625 \$ en 2002, il s'est hissé à environ 35 000 \$ en 2014, soit une hausse de 48 %. Ces résultats indiquent clairement que les hommes gagnaient des revenus beaucoup plus substantiels que les femmes. En 2002, le revenu d'emploi moyen des hommes représentait 1,6 fois celui des femmes dans ce territoire. En 2014, ce ratio avait légèrement diminué à 1,4. Néanmoins, l'écart de revenu selon le sexe persistait.

En général, le revenu d'emploi moyen s'est accru au sein des quatre groupes d'âge, de 2002 à 2014 (voir la figure 5). Chez les travailleurs âgés de 25 à 34 ans, il se situait à un peu plus de 28 000 \$ en 2002. Il atteignait plus de 40 000 \$ en 2014, ce qui représente une hausse de 43 % durant cette période. Chez ceux de 35 à 44 ans, une augmentation de 50 % a fait grimper le revenu d'emploi moyen d'environ 32 000 \$ en 2002 à 48 400 \$ en 2014.

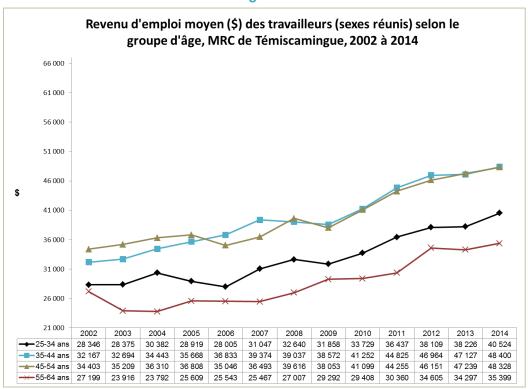


Figure 5

Source : ISQ, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec, 2002 à 2014.

Le revenu d'emploi moyen chez les travailleurs de 45 à 54 ans se fixait à un peu plus de 34 000 \$ en 2002 et à environ 48 000 \$ en 2014, soit une hausse de 40 % durant cette période. Enfin, le groupe des 55 à 64 ans a connu l'augmentation la plus faible, soit 30 %, le revenu passant ainsi de plus de 27 000 \$ à environ 35 000 \$ de 2002 à 2014. La figure 5 permet également de constater que les revenus les plus faibles se retrouvent chez les travailleurs les plus âgés (55 à 64 ans) et chez les plus jeunes (25 à 34 ans). Pour leur part, les travailleurs de 35 à 44 ans et ceux de 45 à 54 ans ont des revenus relativement similaires.

Ville de Rouyn-Noranda

En 2014, le territoire de Rouyn-Noranda comptait un peu plus de 17 300 travailleurs (ETC), soit environ 9 200 hommes et 8 200 femmes âgés de 25 à 64 ans. Les hommes représentaient donc 53 % de l'ensemble des travailleurs dans ce territoire, contre 47 % de femmes. Les jeunes de 25 à 34 ans formaient 28 % de l'ensemble des travailleurs (voir la figure 6). Un travailleur sur quatre (24 %) était âgé de 35 à 44 ans, alors que moins d'un travailleur sur trois (29 %) était âgé de 45 à 54 ans. Enfin, 19 % des travailleurs dans ce territoire avaient de 55 à 64 ans.

Répartition (en %) des travailleurs selon le groupe d'âge,
Ville de Rouyn-Noranda, 2014

55-64 ans
3 263 travailleurs
18,8%

45-54 ans
5 040 travailleurs
29,1%

35-44 ans
4 229 travailleurs
24,4%

Figure 6

La figure 7 permet d'observer les variations du taux de travailleurs² selon le sexe, de 2002 à 2014. À l'exception d'une légère baisse en 2009, à la suite de la crise économique, le taux de travailleurs a dans l'ensemble augmenté à Rouyn-Noranda entre 2002 et 2012, de 69 % à 76 %. Par la suite, il est demeuré relativement stable. Chez les hommes, le taux a connu une évolution semblable, se situant à 73 % en 2002, pour ensuite s'accroître et se stabiliser autour de 78 % en 2014. Chez les femmes, le taux a connu une hausse légère, mais constante durant cette période, passant de 64 % à 73 %. Le taux chez les travailleuses a donc été moins affecté que celui chez les travailleurs par les difficultés économiques de 2008 et 2009.

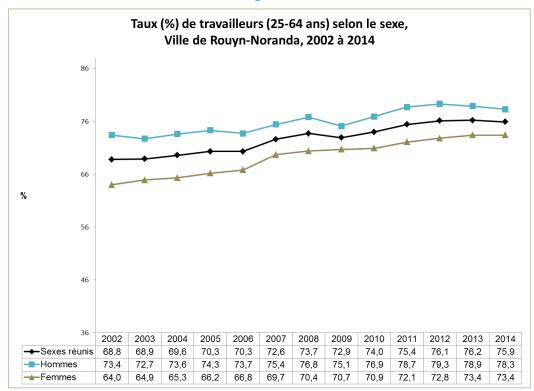


Figure 7

Le taux de travailleurs correspond au nombre de travailleurs de 25 à 64 ans divisé par le nombre de particuliers de 25 à 64 ans ayant produit une déclaration de revenus à Revenu Québec, multiplié par 100.

La figure 8 présente les variations du taux de travailleurs, sexes réunis, en fonction des quatre groupes d'âge, pour la période de 2002 à 2014. En général, une hausse du taux est observée peu importe le groupe d'âge de 2002 à 2011, suivie d'une certaine stagnation dans les trois années suivantes. Ainsi, chez les travailleurs de 25 à 34 ans, il est passé de 74 % à 87 %. Chez ceux de 35 à 44 ans, une hausse de 8 points a fait augmenter le taux de 78 % à 86 %. La croissance fut un peu moins importante chez les travailleurs de 45 à 54 ans, le taux grimpant de 75 % à 82 %. Finalement, c'est chez les travailleurs de 55 à 64 ans que l'augmentation a été la plus impressionnante, de 37 % à 52 %.

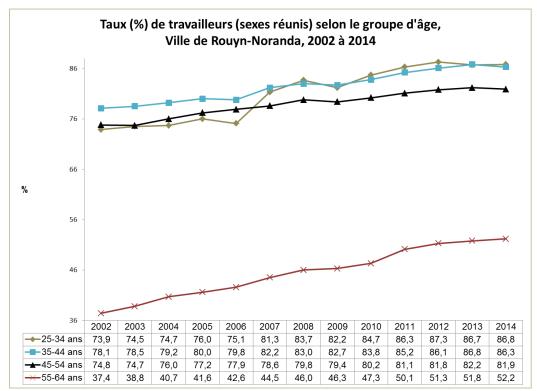


Figure 8

Source : ISQ, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec, 2002 à 2014.

De plus, la figure 8 illustre bien que le groupe des 55 à 64 ans se démarque, en affichant un taux beaucoup plus bas que les trois autres groupes d'âge. Alors que le taux chez ces derniers oscille entre 82 % et 87 % au cours des dernières années, celui des 55 à 64 ans se situe davantage dans les 50 %. Cette situation reflète possiblement les départs à la retraite avant l'âge officiel de 65 ans, plus nombreux dans ce groupe d'âge.

En ce qui concerne le revenu d'emploi moyen des travailleurs (25 à 64 ans), celui-ci a augmenté de façon générale entre 2002 et 2014 dans ce territoire. En effet (voir la figure 9), il est passé d'un peu plus de 33 000 \$ en 2002 à environ 52 000 \$ en 2014. Cela représente une hausse de 56 % en 12 ans.

Revenu d'emploi moyen (\$) des travailleurs (25-64 ans) selon le sexe, Ville de Rouyn-Noranda, 2002 à 2014 66 000 61 000 56 000 51 000 46 000 \$ 41 000 36 000 31 000 26 000 21 000 2002 2003 2004 2005 2006 2007 2008 2009 2010 2011 2012 2013 2014 33 443 33 791 35 937 37 378 38 727 41 513 44 622 44 650 47 234 48 611 51 233 51 742 52 246 55 071 -Hommes 40 043 40 606 43 402 45 452 47 337 50 742 54 217 26 957 27 710 28 606 31 009 32 538 33 631 34 910 <u></u> **←**Femmes 25 300

Figure 9

Source : ISQ, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec, 2002 à 2014.

Chez les hommes, le revenu d'emploi moyen se situait à 40 000 \$ en 2002. Il atteignait plus de 64 000 \$ en 2014, soit une augmentation de 61 % durant cette période. Chez les femmes, de 25 300 \$ en 2002, il s'est hissé à plus de 38 000 \$ en 2014, soit une hausse de 52 %. Ces résultats indiquent clairement que les hommes gagnaient des revenus beaucoup plus substantiels que les femmes. En 2002, le revenu d'emploi moyen des hommes représentait 1,6 fois celui des femmes dans ce territoire. En 2014, ce ratio avait même augmenté à 1,7. L'écart de revenu selon le sexe s'était donc légèrement accru.

En général, le revenu d'emploi moyen a augmenté au sein des quatre groupes d'âge, de 2002 à 2014 (voir la figure 10). Chez les travailleurs âgés de 25 à 34 ans, il se situait à près de 28 000 \$ en 2002. Il atteignait un peu plus de 46 000 \$ en 2014, ce qui représente une hausse de 65 % durant cette période. Chez ceux de 35 à 44 ans, une autre augmentation de 65 % a fait grimper le revenu d'emploi moyen d'environ 35 000 \$ en 2002 à un peu plus de 58 000 \$ en 2014.

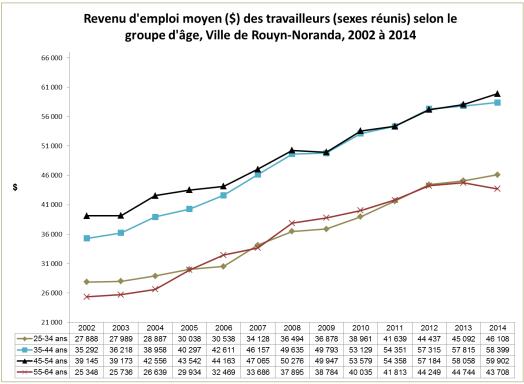


Figure 10

Source : ISQ, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec, 2002 à 2014.

Le revenu d'emploi moyen chez les travailleurs de 45 à 54 ans se fixait à environ 39 000 \$ en 2002 et à près de 60 000 \$ en 2014, soit une hausse de 53 % durant cette période. Enfin, le groupe des 55 à 64 ans a connu l'augmentation la plus importante, soit 72 %, le revenu passant ainsi d'environ 25 000 \$ à près de 44 000 \$ de 2002 à 2014. La figure 10 permet également de constater qu'il existe deux tendances particulières. D'une part, les travailleurs de 35 à 44 ans et ceux de 45 à 54 ans détiennent les revenus d'emploi moyens les plus élevés. De plus, il y a peu d'écart entre les montants de ces deux groupes d'âge. D'autre part, les travailleurs les plus jeunes (25 à 34 ans) et les plus âgés (55 à 64 ans) présentent les revenus d'emploi moyens les plus bas. Dans leur cas également, il y a peu d'écart entre les montants propres à chaque groupe d'âge.

MRC d'Abitibi-Ouest

En 2014, la MRC d'Abitibi-Ouest comptait un peu plus de 7 800 travailleurs (ETC), soit environ 4 300 hommes et 3 600 femmes âgés de 25 à 64 ans. Les hommes représentaient donc 55 % de l'ensemble des travailleurs dans ce territoire, contre 45 % de femmes. Comme l'illustre la figure 11, les jeunes de 25 à 34 ans formaient 23 % de l'ensemble des travailleurs. Un travailleur sur quatre (25 %) était âgé de 35 à 44 ans, alors qu'un peu moins d'un travailleur sur trois (30 %) était âgé de 45 à 54 ans. Enfin, 22 % des travailleurs dans ce territoire avaient de 55 à 64 ans.

Répartition (en %) des travailleurs selon le groupe d'âge,
MRC d'Abitibi-Ouest, 2014

55-64 ans
1 713 travailleurs
21,9%

45-54 ans
2 356 travailleurs
30,1%

35-44 ans
1 936 travailleurs
24,7%

Figure 11

La figure 12 permet d'observer les variations du taux de travailleurs selon le sexe, de 2002 à 2014. À l'exception de deux légères baisses en 2006 et 2009, le taux de travailleurs a dans l'ensemble augmenté en Abitibi-Ouest entre 2002 et 2013, de 64 % à 71 %. En 2014, il est demeuré plutôt stable. Chez les hommes, le taux a connu une évolution semblable, se situant à 71 % en 2002, pour ensuite atteindre et se stabiliser aux environs de 75 % en 2014. Chez les femmes, le taux a connu une hausse constante durant cette période, mis à part une très légère baisse en 2009. Il est ainsi passé de 56 % à 67 %. Le taux chez les travailleuses a donc été moins affecté que celui chez les travailleurs par les difficultés économiques de 2008 et 2009.

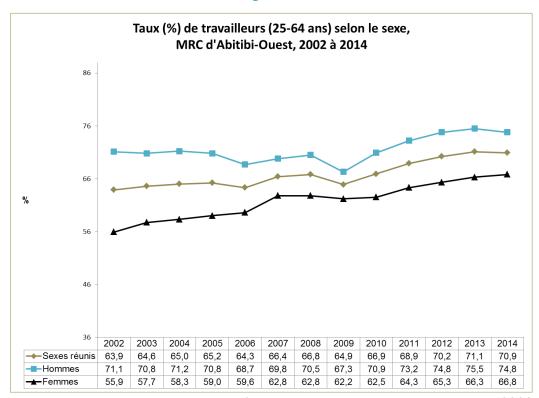


Figure 12

³ Le taux de travailleurs correspond au nombre de travailleurs de 25 à 64 ans divisé par le nombre de particuliers de 25 à 64 ans ayant produit une déclaration de revenus à Revenu Québec, multiplié par 100.

La figure 13 présente les variations du taux de travailleurs, sexes réunis, en fonction des quatre groupes d'âge, de 2002 à 2014. En général, une hausse du taux est observée peu importe le groupe d'âge durant cette période. Ainsi, chez les travailleurs de 25 à 34 ans, il est passé de 69 % à 83 %. Chez ceux de 35 à 44 ans, une hausse de 11 points a fait augmenter le taux de 73 % à 84 %. La hausse fut un peu moins importante chez les travailleurs de 45 à 54 ans, le taux grimpant de 70 % à 78 %. Finalement, chez les travailleurs de 55 à 64 ans, une augmentation de 13 points a fait croître le taux de 36 % à 49 %.

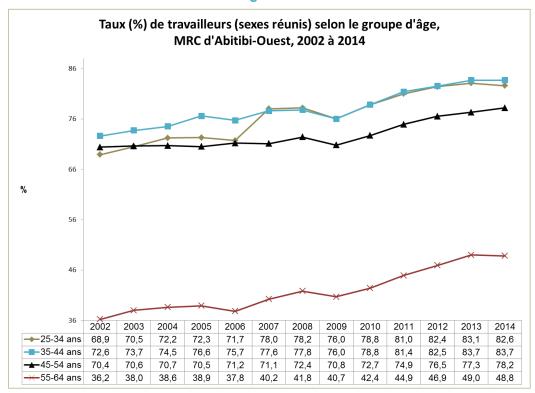


Figure 13

Source : ISQ, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec, 2002 à 2014.

De plus, la figure 13 démontre bien que le groupe des 55 à 64 ans se démarque, en affichant un taux beaucoup plus bas que les trois autres groupes d'âge. Alors que le taux chez ces derniers oscille entre 77 % et 84 % au cours des dernières années, celui des 55 à 64 ans ne dépasse pas les 50 %. Cette situation reflète possiblement les départs à la retraite avant l'âge officiel de 65 ans, plus nombreux dans ce groupe d'âge. De plus, pour la période de 2007 à 2014, les courbes de résultats des travailleurs de 25 à 34 ans et ceux de 35 à 44 ans sont pratiquement identiques, traduisant ainsi des valeurs semblables.

En ce qui concerne le revenu d'emploi moyen des travailleurs (25 à 64 ans), celui-ci a augmenté de façon générale entre 2002 et 2014 dans ce territoire. En effet, comme l'illustre la figure 14, il est passé d'un peu moins de 30 000 \$ en 2002 à près de 47 000 \$ en 2014. Cela représente une hausse de 58 % en 12 ans.

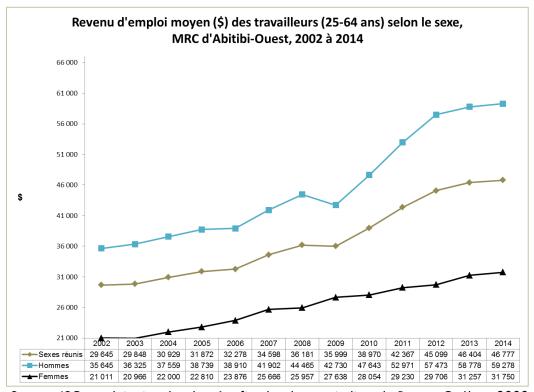


Figure 14

Source : ISQ, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec, 2002 à 2014.

Chez les hommes, le revenu d'emploi moyen se situait à un peu plus de 35 000 \$ en 2002. Il atteignait environ 59 000 \$ en 2014, soit une augmentation de 66 % durant cette période. Chez les femmes, de 21 000 \$ en 2002, il s'est hissé à près de 32 000 \$ en 2014, soit une hausse de 51 %. Ces résultats indiquent clairement que les hommes gagnaient des revenus beaucoup plus substantiels que les femmes. En 2002, le revenu d'emploi moyen des hommes représentait 1,7 fois celui des femmes dans ce territoire. En 2014, ce ratio avait même légèrement augmenté à 1,9. Autrement dit, le salaire moyen des hommes était presque le double de celui des femmes.

En général, le revenu d'emploi moyen s'est accru au sein des quatre groupes d'âge, de 2002 à 2014 (voir la figure 15). Chez les travailleurs âgés de 25 à 34 ans, il se situait à un peu plus de 26 000 \$ en 2002. Il atteignait plus de 46 000 \$ en 2014, ce qui représente une hausse de 75 % durant cette période. Chez ceux de 35 à 44 ans, une augmentation de 72 % a fait grimper le revenu d'emploi moyen d'environ 31 000 \$ en 2002 à 53 000 \$ en 2014.

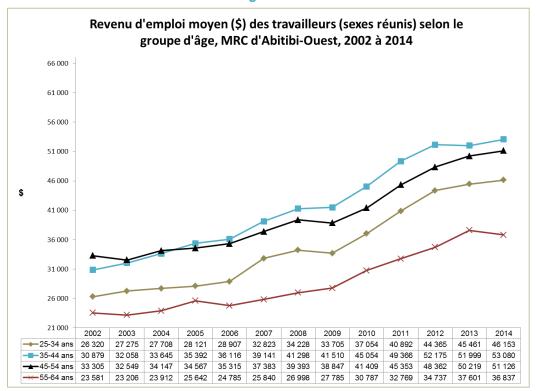


Figure 15

Source : ISQ, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec, 2002 à 2014.

Le revenu d'emploi moyen chez les travailleurs de 45 à 54 ans se fixait à un peu plus de 33 000 \$ en 2002 et à environ 51 000 \$ en 2014, soit une hausse de 54 % durant cette période. Enfin, le groupe des 55 à 64 ans a connu une augmentation semblable, soit 56 %, le revenu passant ainsi d'un peu moins de 24 000 \$ à environ 37 000 \$ de 2002 à 2014. La figure 15 permet également de constater que les revenus les plus faibles se retrouvent chez les travailleurs les plus âgés (55 à 64 ans) et chez les plus jeunes (25 à 34 ans). Pour leur part, les travailleurs de 35 à 44 ans et ceux de 45 à 54 ans ont des revenus relativement similaires.

MRC d'Abitibi

En 2014, ce territoire comptait un peu plus de 10 000 travailleurs (ETC), soit environ 5 400 hommes et 4 800 femmes âgés de 25 à 64 ans. Les hommes y représentaient donc 53 % de l'ensemble des travailleurs, contre 47 % de femmes. Comme l'illustre la figure 16, les jeunes de 25 à 34 ans formaient le quart (25 %) de l'ensemble des travailleurs. Un autre quart des travailleurs était âgé de 35 à 44 ans, alors que moins d'un travailleur sur trois (28 %) était âgé de 45 à 54 ans. Enfin, 22 % des travailleurs dans ce territoire avaient de 55 à 64 ans.

Répartition (en %) des travailleurs selon le groupe d'âge,
MRC d'Abitibi, 2014

55-64 ans
2 190 travailleurs
21,5%

25-34 ans
2 565 travailleurs
25,2%

45-54 ans
2 871 travailleurs
28,2%

35-44 ans
2 565 travailleurs
25,2%

Figure 16

La figure 17 permet d'observer les variations du taux de travailleurs ⁴ selon le sexe, de 2002 à 2014. À l'exception de légères baisses en 2006 et 2009, le taux de travailleurs a dans l'ensemble augmenté dans ce territoire entre 2002 et 2013, de 68 % à 76 %. En 2014, il est demeuré stable. Chez les hommes, le taux a connu une évolution semblable, se situant à 73 % en 2002, pour ensuite s'accroître et se stabiliser autour de 78 % en 2014. Chez les femmes, le taux a connu une hausse quasi constante durant cette période, passant de 62 % à 73 %. Le taux chez les travailleuses a donc été moins affecté que celui chez les travailleurs par les difficultés économiques de 2008 et 2009.

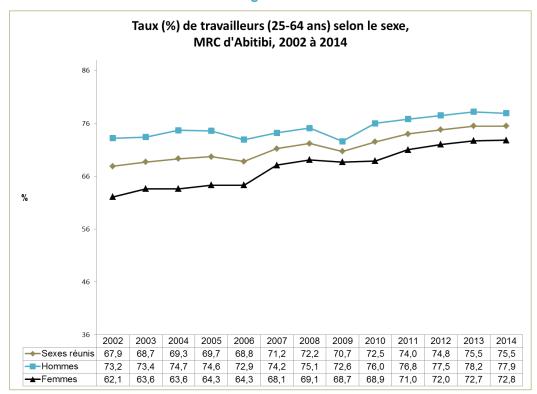


Figure 17

Le taux de travailleurs correspond au nombre de travailleurs de 25 à 64 ans divisé par le nombre de particuliers de 25 à 64 ans ayant produit une déclaration de revenus à Revenu Québec, multiplié par 100.

La figure 18 présente les variations du taux de travailleurs, sexes réunis, en fonction des quatre groupes d'âge, de 2002 à 2014. En général, une hausse du taux est observée peu importe le groupe d'âge durant cette période. Ainsi, chez les travailleurs de 25 à 34 ans, il est passé de 72 % à 86 %. Chez ceux de 35 à 44 ans, une hausse de 9 points a fait augmenter le taux de 76 % à 85 %. Une hausse semblable est notée chez les travailleurs de 45 à 54 ans, le taux grimpant de 73 % à 81 %. Finalement, chez les travailleurs de 55 à 64 ans, le taux est passé de 43 % à 55 %.

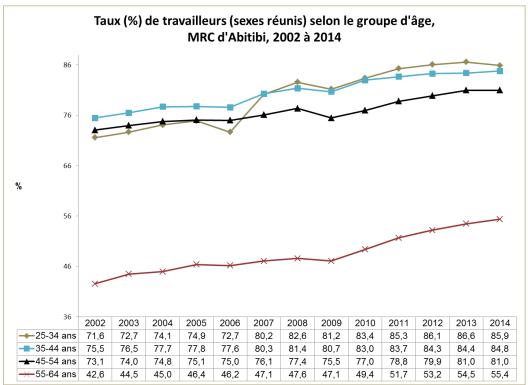


Figure 18

Source : ISQ, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec, 2002 à 2014.

De plus, la figure 18 illustre bien que le groupe des 55 à 64 ans se démarque, en affichant un taux beaucoup plus bas que les trois autres groupes d'âge. Alors que le taux chez ces derniers se maintient audessus des 80 % au cours des dernières années, celui des 55 à 64 ans se situe davantage dans les 50 %. Cette situation reflète possiblement les départs à la retraite avant l'âge officiel de 65 ans, plus nombreux dans ce groupe d'âge. Il faut également noter que de 2006 à 2008, le taux chez les plus jeunes travailleurs (25-34 ans) a fait un bond important de 10 points (de 73 % à 83 %). Par la suite, ce taux s'est maintenu dans les mêmes valeurs que celui des travailleurs de 35 à 44 ans.

En ce qui concerne le revenu d'emploi moyen des travailleurs (25 à 64 ans), celui-ci a augmenté de façon générale entre 2002 et 2014 dans ce territoire. En effet (voir la figure 19), il est passé d'un peu plus de 31 000 \$ en 2002 à environ 48 000 \$ en 2014. Cela représente une hausse de 54 % en 12 ans.

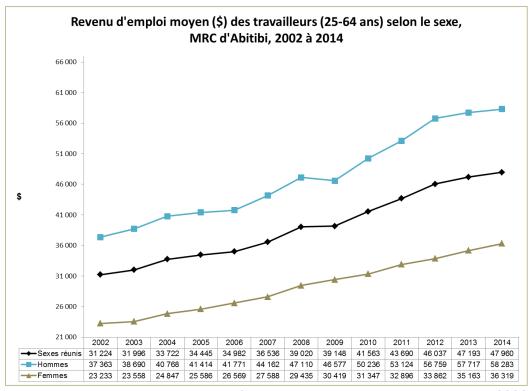


Figure 19

Source : ISQ, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec, 2002 à 2014.

Chez les hommes, le revenu d'emploi moyen se situait à environ 37 000 \$ en 2002. Il atteignait plus de 58 000 \$ en 2014, soit une augmentation de 56 % durant cette période. Chez les femmes, de 23 000 \$ en 2002, il s'est hissé à plus de 36 000 \$ en 2014, ce qui constitue également une hausse de 56 %. Ces résultats indiquent clairement que les hommes gagnaient des revenus beaucoup plus substantiels que les femmes. En 2002, le revenu d'emploi moyen des hommes représentait 1,6 fois celui des femmes dans ce territoire. En 2014, ce ratio demeurait le même. L'écart de revenu selon le sexe s'est donc maintenu au fil du temps.

En général, le revenu d'emploi moyen s'est accru au sein des quatre groupes d'âge, de 2002 à 2014 (voir la figure 20). Chez les travailleurs âgés de 25 à 34 ans, il se situait à 27 000 \$ en 2002. Il atteignait un peu plus de 45 000 \$ en 2014, ce qui représente une hausse de 68 % durant cette période. Chez ceux de 35 à 44 ans, une augmentation de 59 % a fait grimper le revenu d'emploi moyen d'environ 33 000 \$ en 2002 à près de 53 000 \$ en 2014.

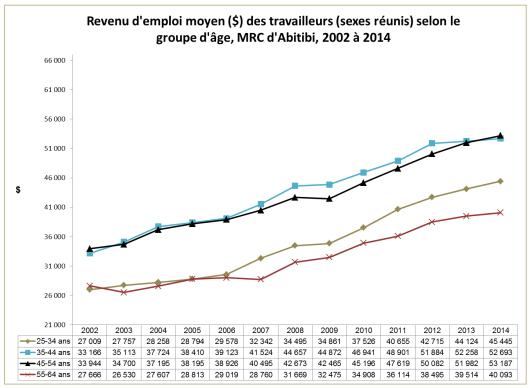


Figure 20

Source : ISQ, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec, 2002 à 2014.

Le revenu d'emploi moyen chez les travailleurs de 45 à 54 ans se fixait à environ 34 000 \$ en 2002 et à un peu plus de 53 000 \$ en 2014, soit une hausse de 57 % durant cette période. Enfin, le groupe des 55 à 64 ans a connu l'augmentation la plus faible, soit 45 %, le revenu passant ainsi d'environ 28 000 \$ à 40 000 \$ de 2002 à 2014. La figure 20 permet également de constater qu'il existe deux tendances particulières. D'une part, les travailleurs de 35 à 44 ans et ceux de 45 à 54 ans détiennent les revenus d'emploi moyens les plus élevés. De plus, il y a peu d'écart entre les montants de ces deux groupes d'âge. D'autre part, les travailleurs les plus jeunes (25 à 34 ans) et les plus âgés (55 à 64 ans) présentent les revenus d'emploi moyens les plus bas. Dans leur cas également, il y a peu d'écart entre les montants propres à chaque groupe d'âge.

MRC de la Vallée-de-l'Or

En 2014, ce territoire comptait près de 18 000 travailleurs (ETC), soit environ 9 500 hommes et 8 200 femmes âgés de 25 à 64 ans. Les hommes y représentaient donc 54 % de l'ensemble des travailleurs, contre 46 % de femmes. Comme l'illustre la figure 21, les jeunes de 25 à 34 ans formaient le quart (25 %) de l'ensemble des travailleurs. Un autre quart des travailleurs était âgé de 35 à 44 ans, alors que moins d'un travailleur sur trois (30 %) était âgé de 45 à 54 ans. Enfin, un travailleur sur cinq (20 %) dans la Vallée-de-l'Or avait de 55 à 64 ans.

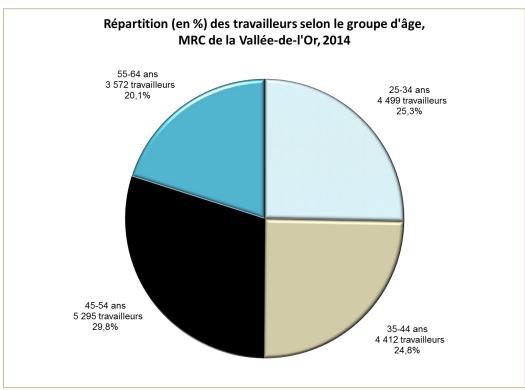


Figure 21

La figure 22 permet d'observer les variations du taux de travailleurs selon le sexe, de 2002 à 2014. À l'exception d'une légère baisse en 2009, le taux de travailleurs a dans l'ensemble augmenté dans ce territoire entre 2002 et 2014, de 67 % à un peu plus de 75 %. Chez les hommes, le taux a connu une évolution semblable, se situant à 73 % en 2002, pour ensuite atteindre et se stabiliser aux environs de 79 % en 2014. Chez les femmes, le taux a connu une hausse quasi constante durant cette période. Il est ainsi passé de 61 % à 72 %. Le taux chez les travailleuses a donc été moins affecté que celui chez les travailleurs par les difficultés économiques de 2008 et 2009.

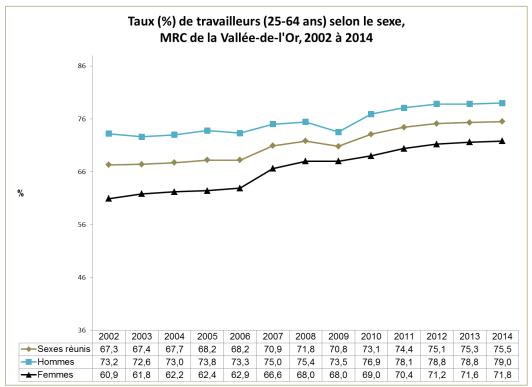


Figure 22

Le taux de travailleurs correspond au nombre de travailleurs de 25 à 64 ans divisé par le nombre de particuliers de 25 à 64 ans ayant produit une déclaration de revenus à Revenu Québec, multiplié par 100.

La figure 23 présente les variations du taux de travailleurs, sexes réunis, en fonction des quatre groupes d'âge, pour la période de 2002 à 2014. En général, une hausse du taux est observée peu importe le groupe d'âge de 2002 à 2011, suivie d'une certaine stagnation dans les trois années suivantes. Ainsi, chez les travailleurs de 25 à 34 ans, il est passé de 73 % à 86 %. Chez ceux de 35 à 44 ans, une hausse de 10 points a fait augmenter le taux de 76 % à 86 %. Une hausse semblable chez les travailleurs de 45 à 54 ans a fait grimper le taux de 71 % à 81 %. Finalement, c'est chez les travailleurs de 55 à 64 ans que l'augmentation a été la plus importante, de 39 % à 54 %.

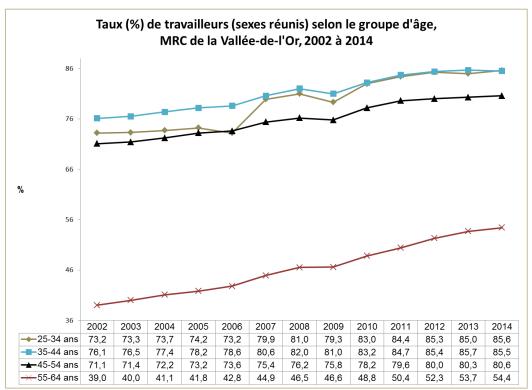


Figure 23

Source : ISQ, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec, 2002 à 2014.

De plus, la figure 23 démontre bien que le groupe des 55 à 64 ans se démarque, en affichant un taux beaucoup plus bas que les trois autres groupes d'âge. Alors que le taux chez ces derniers se maintient audessus des 80 % au cours des dernières années, celui des 55 à 64 ans dépasse à peine les 50 %. Cette situation reflète possiblement les départs à la retraite avant l'âge officiel de 65 ans, plus nombreux dans ce groupe d'âge. De plus, pour la période de 2007 à 2014, les courbes de résultats des travailleurs de 25 à 34 ans et ceux de 35 à 44 ans sont pratiquement identiques, traduisant ainsi des valeurs semblables.

En ce qui concerne le revenu d'emploi moyen des travailleurs (25 à 64 ans), celui-ci a augmenté de façon générale entre 2002 et 2014 dans ce territoire. En effet, comme l'illustre la figure 24, il est passé d'un peu moins de 33 000 \$ en 2002 à près de 53 000 \$ en 2014. Cela représente une hausse de 62 % en 12 ans.

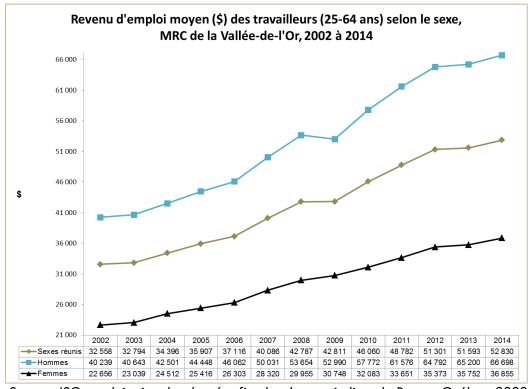


Figure 24

Source : ISQ, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec, 2002 à 2014.

Chez les hommes, le revenu d'emploi moyen se situait à environ 40 000 \$ en 2002. Il atteignait plus de 66 000 \$ en 2014, soit une augmentation de 66 % durant cette période. Chez les femmes, de moins 23 000 \$ en 2002, il s'est hissé à plus de 36 000 \$ en 2014, soit une hausse de 63 %. Ces résultats indiquent clairement que les hommes gagnaient des revenus beaucoup plus substantiels que les femmes. En 2002, le revenu d'emploi moyen des hommes représentait 1,8 fois celui des femmes dans ce territoire, soit pratiquement le double. En 2014, ce ratio demeurait le même. En 12 ans, l'écart de revenu selon le sexe s'est donc maintenu dans la Vallée-de-l'Or.

En général, le revenu d'emploi moyen s'est accru au sein des quatre groupes d'âge, de 2002 à 2014 (voir la figure 25). Chez les travailleurs âgés de 25 à 34 ans, il se situait à environ 28 000 \$ en 2002. Il atteignait plus de 47 000 \$ en 2014, ce qui représente une hausse de 68 % durant cette période. Chez ceux de 35 à 44 ans, une autre augmentation de 68 % a fait grimper le revenu d'emploi moyen de près de 35 000 \$ en 2002 à un peu plus de 58 000 \$ en 2014.

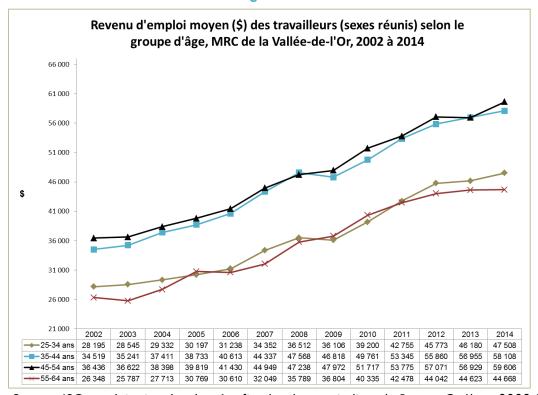


Figure 25

Source : ISQ, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec, 2002 à 2014.

Le revenu d'emploi moyen chez les travailleurs de 45 à 54 ans se fixait à environ 36 000 \$ en 2002 et à près de 60 000 \$ en 2014, soit une hausse de 64 % durant cette période. Enfin, le groupe des 55 à 64 ans a connu l'augmentation la plus importante, soit 70 %, le revenu passant ainsi d'environ 26 000 \$ à près de 45 000 \$ de 2002 à 2014. La figure 25 permet également de constater qu'il existe deux tendances particulières. D'une part, les travailleurs de 35 à 44 ans et ceux de 45 à 54 ans détiennent les revenus d'emploi moyens les plus élevés. De plus, il y a peu d'écart entre les montants de ces deux groupes d'âge. D'autre part, les travailleurs les plus jeunes (25 à 34 ans) et les plus âgés (55 à 64 ans) présentent les revenus d'emploi moyens les plus bas. Dans leur cas également, il y a peu d'écart entre les montants propres à chaque groupe d'âge.

Vue d'ensemble en 2014

Abitibi-Ouest

■ Abitibi-Ouest

■ Vallée-de-l'Or

23,4

25,2

25.3

Après avoir tracé le portrait de chaque MRC, il est intéressant de comparer la situation en 2014 selon les MRC.

Répartition des travailleurs selon les groupes d'âge

Répartition (en %) des travailleurs selon le groupe d'âge, MRC de l'Abitibi-Témiscamingue, 2014 35 30 25 20 15 10 5 0 25-34 ans 35-44 ans 45-54 ans 55-64 ans ■Témiscamingue 24,6 30,7 22,5 27,7 24,4 29,1 Rouvn-Noranda 18.8

Figure 26

Source : ISQ, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec, 2014.

30,1

28,2

21,9

21,5

20,1

24,7

25,2

24.8

La figure 26 permet de constater que les jeunes travailleurs (25 à 34 ans) représentaient une plus grande part de l'ensemble des travailleurs à Rouyn-Noranda (28 %), comparativement aux autres MRC (de 22 % à 25 %). En ce qui concerne le groupe des 35 à 44 ans, le pourcentage varie peu d'une MRC à l'autre. Le pourcentage de travailleurs de 45 à 54 ans s'avérait plus élevé au Témiscamingue (31 %), en Abitibi-Ouest (30 %) et dans la Vallée-de-l'Or (30 %) qu'ailleurs. Enfin, les travailleurs plus âgés (55 à 64 ans) représentaient une part plus importante au Témiscamingue (23 %), en Abitibi-Ouest (22 %) et dans la MRC d'Abitibi (22 %), les trois territoires les plus ruraux de la région.

Taux de travailleurs selon le sexe

Dans l'ensemble (voir la figure 27), le taux de travailleurs s'avérait plus bas en 2014 dans les territoires de l'Abitibi-Ouest et du Témiscamingue, à environ 72 %, comparativement aux trois autres MRC où il se situait plutôt dans les 76 %. Cette tendance s'observe également chez les hommes et chez les femmes, analysés séparément. Il semble donc que le taux de travailleur demeurait plus bas dans les deux territoires les plus ruraux de la région.

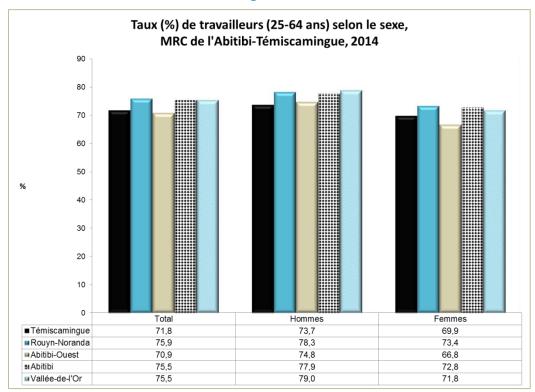


Figure 27



Taux de travailleurs selon le groupe d'âge

La figure 28 illustre bien une fois de plus que le taux de travailleurs était plus faible en Abitibi-Ouest et au Témiscamingue, peu importe le groupe d'âge. Un seul élément nouveau : à Rouyn-Noranda, le taux chez les travailleurs de 55 à 64 ans était plus bas que ceux des MRC d'Abitibi et de la Vallée-de-l'Or. En fait, il se comparait à celui du Témiscamingue.

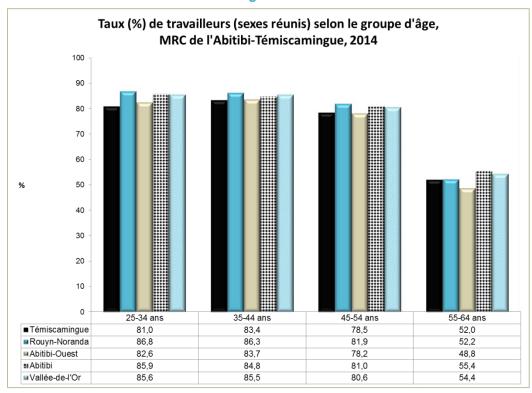


Figure 28



Revenu d'emploi moyen

Dans l'ensemble (voir la figure 29), c'est dans la Vallée-de-l'Or (près de 53 000 \$) et à Rouyn-Noranda (environ 52 000 \$) que les travailleurs avaient les plus hauts revenus d'emploi moyens en 2014 dans la région. Le plus bas revenu se trouvait au Témiscamingue (environ 43 000 \$). Ce constat s'applique également aux hommes, plus spécifiquement. Chez les femmes, le revenu d'emploi moyen s'établissait à un peu plus de 38 000 \$ à Rouyn-Noranda, ce qui représente le montant le plus élevé. Le plus bas revenu se trouvait chez les travailleuses de l'Abitibi-Ouest (environ 32 000 \$).

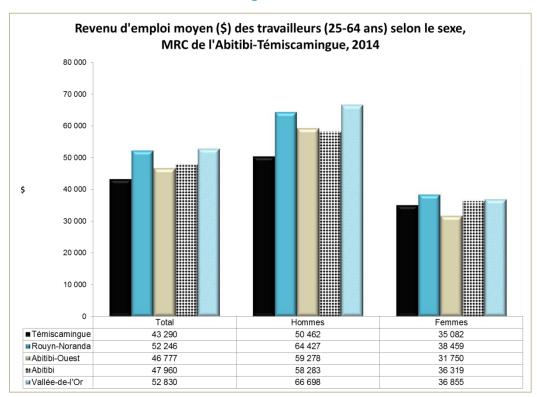


Figure 29

Dans l'ensemble (voir la figure 30), de 2002 à 2014, l'augmentation du revenu d'emploi moyen la plus importante est survenue chez les travailleurs de la Vallée-de-l'Or (62 %), suivie de ceux de l'Abitibi-Ouest (58 %), de Rouyn-Noranda (56 %) et de la MRC d'Abitibi (54 %). C'est au Témiscamingue que l'augmentation du revenu fut la moindre (38 %) durant cette période. Chez les hommes plus particulièrement, le même constat est observé, l'augmentation la plus forte étant survenue chez les travailleurs de la Vallée-de-l'Or (66 %) et la plus faible chez ceux du Témiscamingue (36 %). Chez les femmes, les travailleuses de la Vallée-de-l'Or ont connu une augmentation de leur revenu d'emploi moyen de 63 %, suivie par celles de la MRC d'Abitibi (56 %), celles de Rouyn-Noranda (52 %) et celles d'Abitibi-Ouest (51 %). Encore une fois, c'est au Témiscamingue que l'augmentation fut la moindre (48 %).

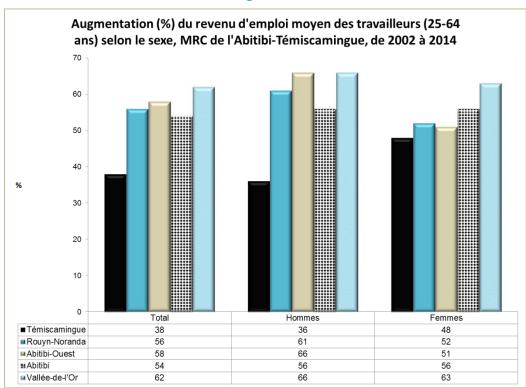


Figure 30



Que ce soit chez les travailleurs de 35 à 44 ans, ceux de 45 à 54 ans ou ceux de 55 à 64 ans (voir la figure 31), les revenus d'emploi moyens les plus élevés se trouvaient en 2014 dans la MRC de la Vallée-de-l'Or et à Rouyn-Noranda. À l'inverse, les travailleurs du Témiscamingue avaient le revenu le plus faible. Chez les plus jeunes (25 à 34 ans), l'écart de revenu entre les travailleurs des MRC était faible, les montants variant de 45 500 \$ à 47 500 \$. Il n'y a qu'au Témiscamingue où le revenu était plus bas, à 40 500 \$.

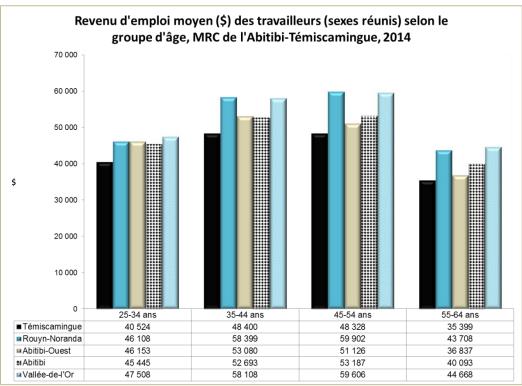


Figure 31

En général, le pourcentage d'augmentation des revenus d'emploi moyens de 2002 à 2014 varie en fonction des groupes d'âge et des MRC (voir la figure 32). Le seul résultat constant est le faible pourcentage observé dans la MRC de Témiscamingue, peu importe le groupe d'âge. Ce territoire se démarque visiblement des quatre autres.

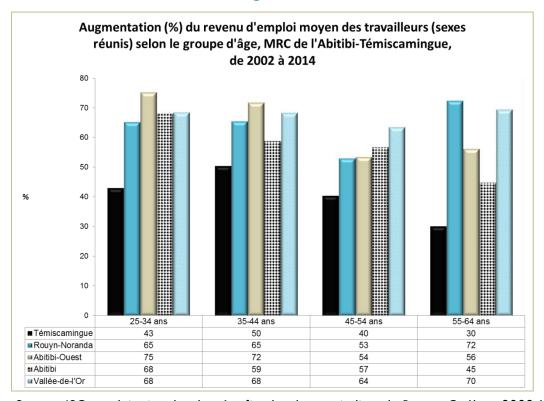


Figure 32

Source : ISQ, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec, 2002 à 2014.

Plus particulièrement chez les plus jeunes travailleurs (25 à 34 ans), l'augmentation des revenus la plus élevée fut chez les travailleurs de l'Abitibi-Ouest (75 %), suivi de ceux de la MRC d'Abitibi et de la Vallée-de-l'Or (68 %), ainsi que de Rouyn-Noranda (65 %). Les jeunes travailleurs du Témiscamingue se retrouvent au bas de la liste avec un maigre 43 % d'augmentation de 2002 à 2014. Chez les travailleurs de 35 à 44 ans, c'est encore une fois en Abitibi-Ouest que l'augmentation a été la plus importante (72 %), suivie par la Vallée-de-l'Or (68 %) et Rouyn-Noranda (65 %). Les travailleurs de la MRC d'Abitibi ont vu leur revenu augmenter de 59 %, contre 50 % pour ceux du Témiscamingue.

Le scénario se modifie un peu chez les travailleurs de 45 à 54 ans. Ceux de la Vallée-de-l'Or ont connu la plus forte augmentation de revenu (64 %). Ceux des MRC d'Abitibi, d'Abitibi-Ouest et de Rouyn-Noranda ont enregistré des augmentations variant entre 53 et 57 %. Enfin, au Témiscamingue, la croissance ne fut que de 40 %. Finalement, chez les travailleurs les plus âgés (55 à 64 ans), c'est à Rouyn-Noranda que l'augmentation la plus importante fut observée (72 %), suivie de la Vallée-de-l'Or (70 %), de l'Abitibi-Ouest (56 %) et de la MRC d'Abitibi (45 %). Au Témiscamingue, la croissance du revenu pour ce groupe d'âge n'a été que de 30 %, la valeur la plus faible de tous les résultats.



En conclusion...

Ce portrait des travailleurs dans les différentes MRC de l'Abitibi-Témiscamingue permet de distinguer deux situations bien différentes.

D'une part, les MRC de Témiscamingue et d'Abitibi-Ouest se démarquent des autres MRC sur différents points. Elles ont une proportion de travailleurs âgés plus élevée et un taux de travailleurs plus faible, peu importe le sexe. De plus, les travailleurs de ces territoires ont les revenus d'emploi moyens les plus bas de la région. Enfin, la croissance du revenu d'emploi moyen pour la période de 2002 à 2014 a été la plus faible au Témiscamingue.

D'autre part, le territoire de Rouyn-Noranda et celui de la Vallée-de-l'Or ont une proportion de jeunes travailleurs plus élevée que les autres, de même qu'un taux de travailleurs plus important, peu importe le sexe. Les travailleurs de ces territoires ont également les revenus d'emploi moyens les plus substantiels de l'Abitibi-Témiscamingue. Enfin, la croissance du revenu d'emploi moyen a été la plus forte dans le territoire de la Vallée-de-l'Or, de 2002 à 2014.

Il semble donc que les MRC de Témiscamingue et d'Abitibi-Ouest soient désavantagées sur le plan de l'emploi et du revenu, alors que les territoires de Rouyn-Noranda et de la Vallée-de-l'Or soient les plus avantagés.

Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue DIRECTION DE SANTÉ PUBLIQUE

1, 9e Rue

Rouyn-Noranda (Québec) J9X 2A9

Téléphone : 819 764-3264 Télécopieur : 819 797-1947

www.sante-abitibi-temiscamingue.gouv.qc.ca

Rédaction

Guillaume Beaulé, agent de planification, de programmation et de recherche Direction de santé publique

Collaboration

Sylvie Bellot, agente de planification, de programmation et de recherche Direction de santé publique

Patrice Voyer, agent de planification, de programmation et de recherche Équipe Santé au travail

Mise en page

Francine Robert, agente administrative Direction de santé publique

